

# L'AIDE ALIMENTAIRE EN BEAUCE-SARTIGAN

STATISTIQUES D'UTILISATION 2024



**Collab  
Acti**on | REGROUPEMENT  
DES CONCERTATIONS  
BEAUCE-SARTIGAN

---

Préparé par Chantal Bernard, coordonnatrice en  
développement social de la MRC de Beauce-Sartigan

Mars 2025



## QUI SOMMES-NOUS ?

Le Comité sécurité alimentaire Beauce-Sartigan a été mis en place en 2015-2016. Il a comme objectif de mieux desservir la population en matière de sécurité alimentaire afin que tous les citoyens puissent accéder de façon équitable à une alimentation saine, abordable et diversifiée.

Devant les problématiques liées à la sécurité alimentaire sur le territoire, les membres du comité travaillent à mettre en place des solutions pérennes, durables et concertées au bénéfice de la population de Beauce-Sartigan.

Le Comité sécurité alimentaire Beauce-Sartigan est l'une des tables de concertation qui est partenaire avec CollaborAction, le regroupement des concertations de Beauce-Sartigan (anciennement le Groupe de réflexion et d'action (GRAP) Beauce-Sartigan). CollaborAction vise à mieux arrimer les interventions des principaux partenaires en vue d'améliorer la qualité et les conditions de vie de la population.

### Mandat du comité en sécurité alimentaire :

Contribuer à desservir la population de façon équitable en matière de sécurité alimentaire afin que tous les citoyens puissent accéder à une alimentation saine, abordable et diversifiée.

En plus de l'aide alimentaire régulière et d'urgence, le comité discute également des services suivants :

- La banque alimentaire Moisson Beauce
- Les jardins collectifs et communautaires
- Les cuisines collectives
- Les services de repas (soupe populaire et popote roulante)
- L'alimentation dans les écoles
- Les initiatives émergentes telles que la tablée des chefs, le Café du Mille lieux, les Frigo-dons et le projet en autonomie alimentaire
- Autres initiatives (Grand marché, marché mobile et paniers de légumes, couches et lait maternisé, programme OLO)





## HISTORIQUE

La MRC de Beauce-Sartigan ne dispose pas d'organisme communautaire central assurant la cohésion et la coordination de toutes les activités en sécurité alimentaire. C'est pourquoi un comité de sécurité alimentaire a été mis en place en 2015-2016.

En 2021, le comité a confié à la coordonnatrice du Développement social de la MRC de Beauce-Sartigan, engagée dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023, un mandat d'harmonisation des critères d'admissibilité à travers la MRC. Afin de définir des critères d'admissibilité, une enquête sur les meilleures pratiques utilisées sur d'autres territoires a été réalisée à l'automne 2021. Ce portrait a permis de définir des critères d'admissibilités harmonisés pour l'ensemble de la MRC.

Afin de favoriser un accès équitable aux services d'aide alimentaire sur le territoire de la MRC Beauce-Sartigan, le comité en sécurité alimentaire a établi un cadre de référence qui permet une évaluation équitable des demandeurs. Il utilise les seuils de faibles revenus définis par le programme Éconologis. Il prend en compte le total des revenus de tous les occupants d'un domicile. Ce total doit être inférieur au seuil de revenu admissible par le programme. Les seuils de revenus admissibles sont établis en fonction du nombre d'occupants dans le domicile et ils sont revus annuellement.

Pour faire une demande d'aide alimentaire, un demandeur doit présenter les documents suivants :

- Une preuve d'identité avec photo
- Une preuve de domicile ou d'adresse
- Une preuve de revenu pour tous les occupants du domicile (incluant les allocations pour enfants, rentes, et autres entrées d'argents).

## QU'EST-CE QUE L'AIDE ALIMENTAIRE

L'aide alimentaire permet d'offrir une alternative en dépannage et en autonomie alimentaire aux personnes et aux familles vulnérables. En Beauce-Sartigan, les citoyens ont accès à deux (2) types de service d'aide alimentaire soit :

- **L'aide alimentaire régulière** (organisme à colis) : Il s'agit de dons de quantités significatives de nourriture survenant à une fréquence régulière (ex. : une fois par mois) à des moments prédéterminés auxquels il faut s'inscrire.
- **Dépannage d'urgence** : Est une réponse à un besoin pressant d'aliments. Il est fourni sous forme de panier d'aliments ou/et de bons d'achat et il procure de la nourriture pour une courte période par le biais d'organismes communautaires accrédités par Moisson Beauce. .

L'aide alimentaire permet d'offrir une alternative en dépannage et en autonomie alimentaire aux personnes vulnérables. L'aide alimentaire apportée par le service permet de compléter les besoins alimentaires d'une personne et de lui offrir une alimentation saine, diversifiée et suffisante.

Le service d'aide alimentaire vient pallier aux difficultés financières des personnes en situation de pauvreté, mais **il ne vient pas combler dans leur entièreté** les besoins en nourriture. Le client est appelé à chercher des ressources ou encore à subvenir à ses besoins selon ses propres moyens.



## LES ORGANISATIONS OFFRANT DE L'AIDE ALIMENTAIRE RÉGULIÈRE

**Secteur Est** par le Comptoir régional de Beauce pour Saint-Georges-Est, Notre-Dame-des-Pins, Saint-Philibert, Saint-Simon-les-Mines au 418-228-0560 poste 221 ou par courriel au [info@comptoirregionalbce.ca](mailto:info@comptoirregionalbce.ca)

Les services sont assurés en grande partie par des salariés financés par le Comptoir régional de Beauce. Quelques bénévoles viennent compléter l'équipe.

**Secteur Ouest** par la Société St-Vincent de Paul, Conférence isolée de Saint-Georges pour Saint-Georges-Ouest et Saint-Jean-de-la-Lande, au 418-227-1110 ou par courriel au [cstgo@globetrotter.net](mailto:cstgo@globetrotter.net)

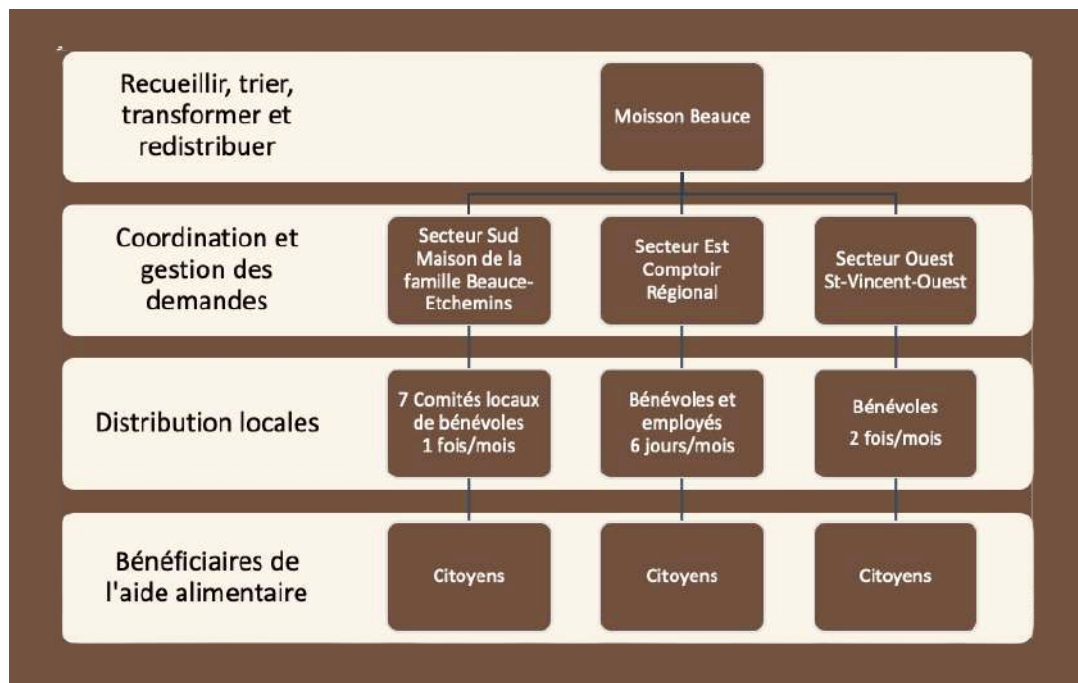
Les services sont entièrement assurés par un solide comité de bénévoles.

**Secteur Sud** par la Maison de la Famille Beauce-Etchemins pour les municipalités rurales du secteur sud de la MRC de Beauce-Sartigan au 418-228-0097 ou par courriel au [aidealimentaire5@gmail.com](mailto:aidealimentaire5@gmail.com).

La coordination est assurée par la Maison de la famille et la distribution est assurée par un comité de bénévoles dans chacune des 7 municipalités participantes.

## FONCTIONNEMENT DE L'AIDE ALIMENTAIRE

L'approvisionnement en denrées pour l'aide alimentaire régulière (les paniers) est assuré par Moisson Beauce. Par contre, pour que ces denrées arrivent à bon port, l'implication de partenaires est nécessaire. Le graphique suivant illustre le partage de responsabilités entre les partenaires.



C'est grâce à la volonté de bénévoles engagés que le service d'aide alimentaire est offert.



## STATISTIQUES D'UTILISATION DE L'AIDE RÉGULIÈRE

Les statistiques ici présentées rencontrent l'objectif suivant : **Mieux connaître les bénéficiaires de l'aide alimentaire, leurs besoins et les raisons de leurs demandes afin de mieux intervenir et les aider à se sortir de la pauvreté.**

### DONNÉES SELON LE BILAN-FAIM

Le Bilan-Faim est un sondage auquel participent les banques alimentaires membres de Banques alimentaires Canada (BAC). Le sondage est réalisé au mois de mars de chaque année. Son objectif est de mesurer les interventions en soutien alimentaire qui sont faites par les organismes communautaires à travers le pays.

Puisque ce bilan est la référence dans le milieu, les premières statistiques sont présentées sous le même format.

**Statistiques de l'aide alimentaire dans la MRC de Beauce-Sartigan pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.**

Statistiques	Secteur Sud *	Secteur Est *	Secteur Ouest *	Total 2024
Nombre de visites	1996	4165	2886	9047
Nombre de ménages différents	307	679	280	1266
Nombre d'adultes différents	441	876	349	1666
Nombres d'enfants différents	258	369	172	799
<b>Nombre de personnes différentes</b>	<b>699</b>	<b>1245</b>	<b>521</b>	<b>2465</b>



Statistiques de l'aide alimentaire dans la MRC de Beauce-Sartigan pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Composition des ménages	Ratio 2024	Secteur Sud	Secteur Est	Secteur Ouest	Total 2024
Monoparentale	16%	68	94	38	200
Couple avec enfants	17%	61	106	53	220
Couple (sans enfants)	8%	27	58	15	100
Adultes vivant seuls	56%	125	417	172	714
Adultes cohabitants	2%	26	4		30
Inconnu	0%	0		2	2
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>307</b>	<b>679</b>	<b>280</b>	<b>1266</b>

Principale source de revenu	Ratio 2024	Secteur Sud	Secteur Est	Secteur Ouest	Total 2024
Emploi	19,6%	67	126	55	248
Assurance-emploi	5,2%	15	39	12	66
Aide sociale	43,4%	119	286	144	549
Revenu d'invalidité	3,9%	10	31	9	50
Revenu de retraite	4,6%	26	18	14	58
Prêts et bourse	0,6%	2	5	1	8
Allocation familiale	1,8%	10	7	6	23
Inconnu	9,0%	14	92	8	114
Pas de revenu	9,6%	34	59	28	121
Autre	2,3%	10	16	3	29
<b>Total</b>		<b>307</b>	<b>679</b>	<b>280</b>	<b>1266</b>

Types de logement	Ratio 2024	Secteur Sud	Secteur Est	Secteur Ouest	Total 2024
Propriétaire	8,9%	67	30	16	113
Logement privé	72,9%	193	528	202	923
Chambres	8,5%	7	61	40	108
Logement social (HLM)	3,6%	16	17	12	45
Refuge d'urgence	0,0%	–	–	–	0
Sans domicile	0,5%	–	2	4	6
Chez des amis ou famille	1,6%	13	5	2	20
Inconnu	4,0%	11	36	4	51
<b>Total</b>		<b>307</b>	<b>679</b>	<b>280</b>	<b>1266</b>





## ÂGE DES PERSONNES SOUTENUES PAR L'AIDE RÉGULIÈRE EN 2024

Adultes	Ratio 2024	Secteur Sud	Secteur Est	Secteur Ouest	Total 2024
Adultes 18-30 ans	18%	110	156	38	304
Adultes 31-44 ans	39%	153	335	164	652
Adultes 45-64 ans	35%	132	324	125	581
Adultes 65 et +	6%	33	42	18	93
Inconnu	2%	13	19	4	36
<b>Total adultes</b>		<b>441</b>	<b>876</b>	<b>349</b>	<b>1666</b>

Enfants	Ratio 2023	Secteur Sud	Secteur Est	Secteur Ouest	Total 2024
Enfants 0-2 ans	16%	50	57	17	124
Enfants 3-5 ans	24%	51	114	28	193
Enfant 6-11 ans	36%	81	131	76	288
Enfants 12-17 ans	23%	71	62	47	180
Inconnu	2%	5	5	4	14
<b>Total enfants</b>		<b>258</b>	<b>369</b>	<b>172</b>	<b>799</b>

Total de personnes		699	1245	521	2465
--------------------	--	-----	------	-----	------

## GROUPES DISTINCTIFS ET RAISON DE LA DEMANDE

Parmi les différents ménages soutenus en 2024, certains ont déclaré appartenir à un groupe distinctif de la population. Vous retrouverez un répertoire de ces ménages dans le tableau ci-contre.

De plus, certains ménages disent vivre une situation particulière les amenant à faire une demande d'aide alimentaire. Ces raisons les suivantes :

Groupes distinctifs	2024
Ménages immigrants	206
Personnes handicapées	51
Étudiants post secondaire	31
Diète particulière	6
Raison de la demande	2024
41-Perte d'emploi	73
42-Séparation	36
43-Accident	13
44-Taux d'endettement	43
45-Maladie	60
46-Dépendance	6
47-Santé mentale	24
49-Capacité à s'organiser	142
50-Raisons humanitaire	27
51-Situation exceptionnelle	207
Inconnu	6
<b>Total</b>	<b>637</b>



## PORTRAIT DES DIFFÉRENTS MÉNAGES

### PERSONNES SEULES

- Les personnes seules représentent 59% des adultes servis, dont 60% ont plus de 45 ans. Ce groupe est composé à 61% d'hommes et à 39% de femmes ;
- 11 % des personnes seules soutenues sont en emploi (7 %) ou en assurance-emploi (4 %) ;
- L'aide sociale et la solidarité sociale sont le principal revenu de 59 % des personnes seules soutenues ;
- Les personnes retraitées représentent 9 % des personnes seules soutenues ;
- 69 % des personnes seules soutenues occupent un logement privé.

\* Les ménages composés d'adultes cohabitants ont été inclus parmi les personnes seules.

### COUPLES SANS ENFANTS

- Les couples sans enfant représentent 16% des ménages desservis ;
- 29% des couples sans enfant soutenus ont des revenus d'emploi (27%) ou d'assurance-emploi (2%) ;
- 15% de ces ménages sont propriétaires alors que 78% occupent un logement régulier.

### MÉNAGES MONOPARENTAL

- Les ménages monoparental représentent 16% des ménages desservis pour un total de 200 ménages ;
- Une femme est chef de famille dans 80% des cas ;
- 44% des enfants desservis grandissent dans une famille monoparentale ;
- Les enfants du groupe d'âge préscolaire (0-5 ans) et du primaire (6-11 ans) comptent chacun 132 enfants pour un total de 74% des enfants dans ce type de ménage ;
- 22% des chefs de famille monoparentale occupent un emploi, alors que 35% sont bénéficiaire de l'aide de dernier recours ;
- 76% de ces ménages occupent un logement privé.

### COUPLES AVEC ENFANTS

- Les couples avec enfants comptent pour 17,4% des ménages desservis pour un total de 220 ménages ;
- 56% des enfants desservis grandissent dans un ménage biparental ;
- 61% des enfants de ce groupe fréquentent l'école primaire (29%) ou secondaire (30%) ;
- 51% des ménages ont des revenus d'emploi (45%) ou d'assurance-emploi (6%) tandis que 12% sont bénéficiaires de l'aide de dernier recours ;
- 80% des couples avec enfants occupent un logement privé.



## DURÉE DE LA FRÉQUENTATION DU SERVICE

Le tableau suivant nous indique le nombre de mois pour lesquels les ménages ont reçu de l'aide alimentaire régulière. On y constate que :

- 23% des ménages utilisent le service un mois seulement (31% en 2022, 24% en 2023)
- 51% des ménages utilisent le service trois mois ou moins (59% en 2022, 54% en 2023) ;
- 72% des ménages utilisent le services six mois ou moins (72% en 2022, 75% en 2023),

Fréquentation	Ratio	Nb adultes	Nb enfants	Nb ménages
	2024	Différents	Différents	Différents
1 mois	23%	374	173	296
2 mois	15%	256	126	187
3 mois	13%	212	108	161
4 mois	11%	194	68	139
5 mois	5%	95	51	64
6 mois	5%	83	49	59
Plus de 6 mois	28%	452	224	360
<b>total</b>		<b>1666</b>	<b>799</b>	<b>1266</b>

L'aide alimentaire régulière dans la MRC de Beauce-Sartigan a contribué à sortir de la faim 906 ménages, incluant 1 214 adultes et 575 enfants en 2024.

On observe que le nombre de ménages soutenus augmenté de 30% en deux ans alors que le nombre d'adultes et d'enfants ont augmentés respectivement de 32% et 25%. Ces statistiques démontrent une augmentation, non seulement des ménages, mais également du nombre d'enfants desservis.





# ÉVOLUTION DES DEMANDES D'AIDE ALIMENTAIRE RÉGULIÈRE

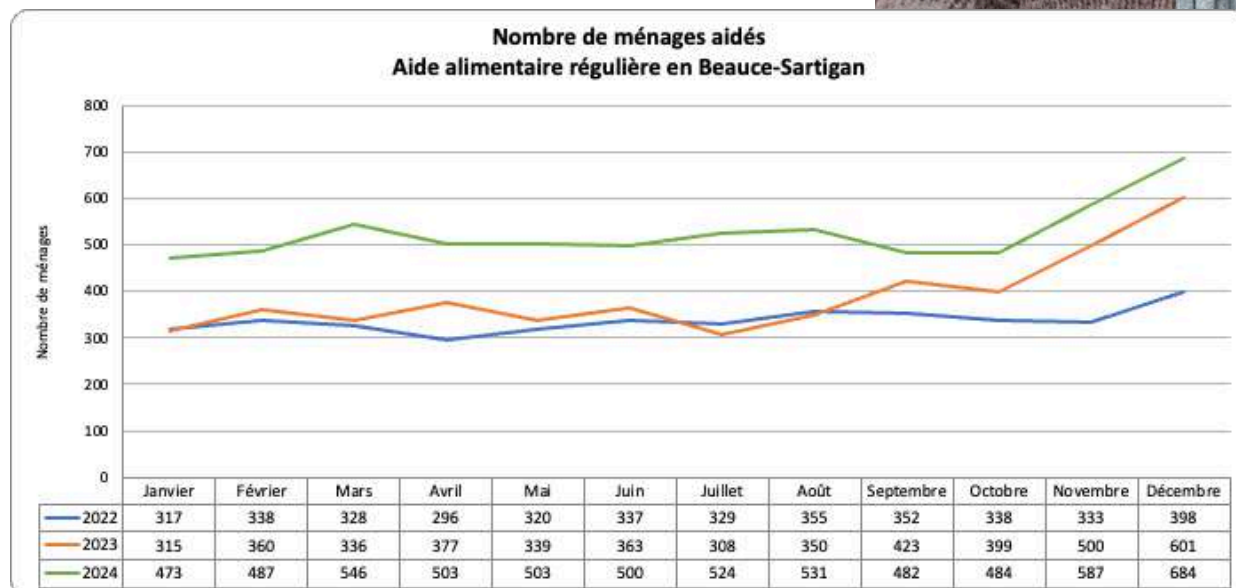
## RÉSULTATS DES ANNÉES 2022, 2023 ET 2024



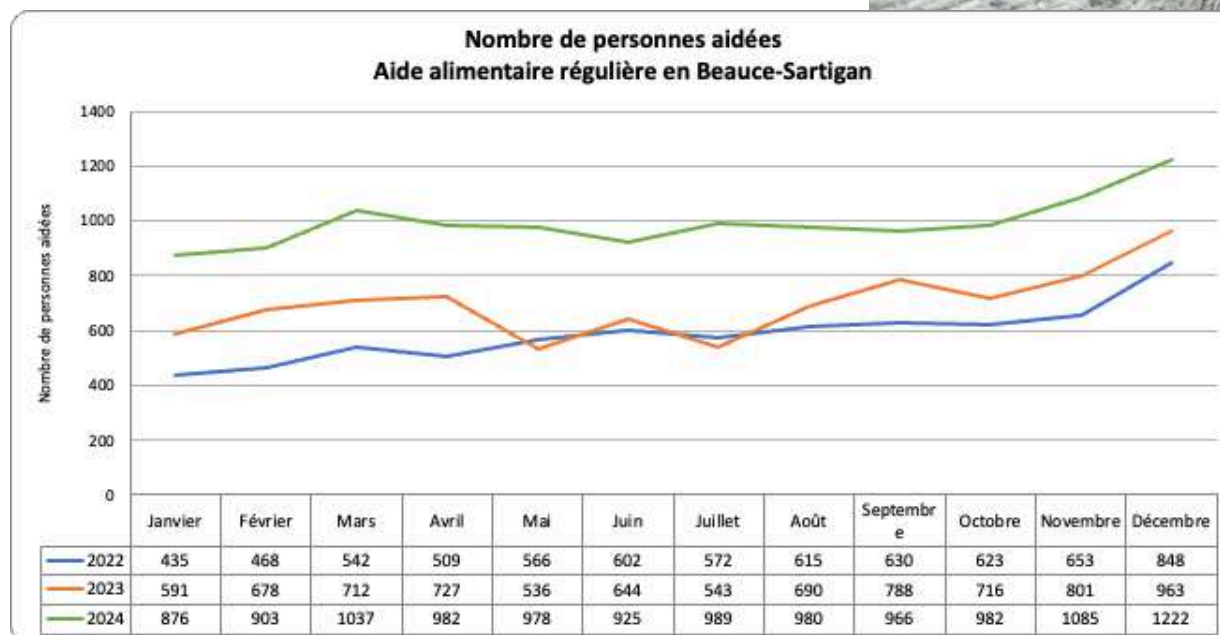
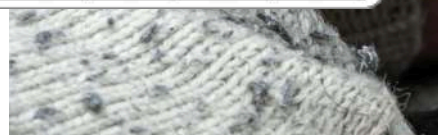


## STATISTIQUES D'UTILISATION TRIÉNALE

Voici des statistiques décrivant le nombre de ménages et de personnes ayant bénéficié de l'aide alimentaire par mois au courant des trois dernières années.



Moyenne mensuelle des ménages servis  
2022 : 336 ménages. 2023 : 389 ménages. 2024 : 528 ménages



Moyenne mensuelle des personnes aidées ;  
2022 : 589 personnes. 2023 : 699 personnes. 2024 : 976 personnes





## STATISTIQUES D'UTILISATION SELON LE BILAN FAIM

Comparatif	2022	2023	2024
Nombre de visites	5457	6502	9047
Nombre de ménages différents	894	1043	1266
Nombre d'adultes différents	1147	1407	1666
Nombres d'enfants différents	523	690	799
Nombre de personnes différentes	1670	2097	2465

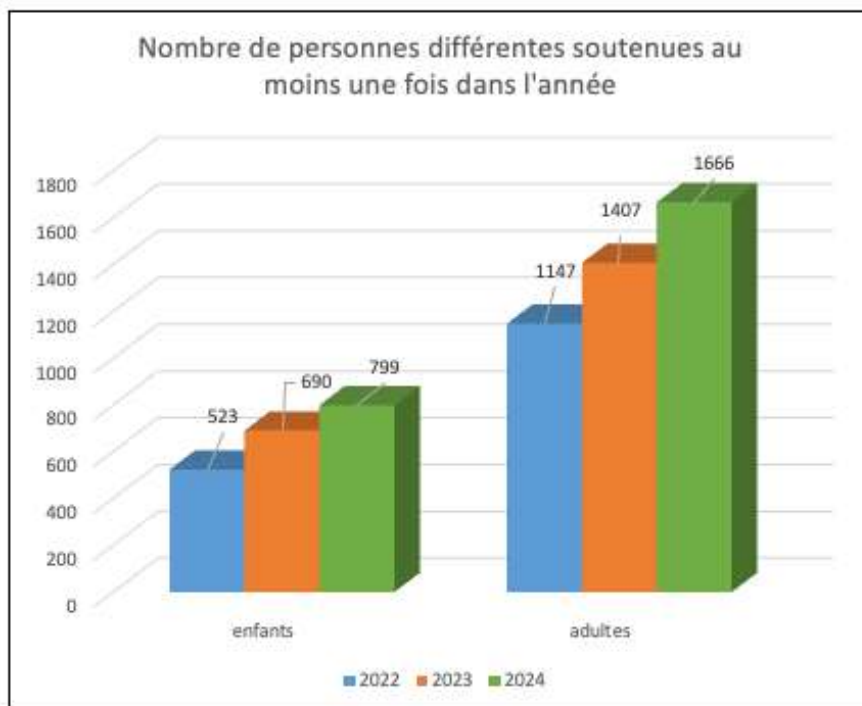
### CONSTATS

- Malgré un total plus élevé de personnes en 2024, l'augmentation en 2023 fut plus prononcée. En effet, entre 2022 et 2023, l'augmentation du nombre de personnes aidées était de 20% alors qu'elle se chiffre à 15% entre 2023 et 2024,
- La proportion d'enfants ayant besoin de l'aide alimentaire est à peu près stable, se chiffrant à 1 utilisateur sur 3.
- Le ménage moyen est composé de 1,9 personnes.





## NOMBRE DE PERSONNES DIFFÉRENTES SOUTENUES



### CONSTATS

- On note une augmentation de 30% du nombre de personnes servies depuis 2022 ;
- Les adultes de 65 ans et plus représentent 5% des adultes desservis en Beauce-Sartigan ;
- Les enfants d'âge préscolaire représentent en moyenne 40% des enfants fréquentant l'aide alimentaire. Les enfants de 6 à 11 ans suivent à 35%. Ces derniers fréquentent l'école primaire normalement. On peut donc conclure que ce sont les enfants en bas âges (moins de 12 ans) qui sont le plus affectés par l'insécurité alimentaire.





Comparatif 22-24	2022	2023	2024
Monoparentale	127	143	200
Couple avec enfants	136	206	220
Couple (sans enfants)	100	103	100
Adultes vivant seuls	530	591	714
Adultes cohabitants	0	0	30
Inconnu	1	0	2
<b>Total</b>	<b>894</b>	<b>1043</b>	<b>1266</b>
<b>Comparatif 22-24</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Emploi	128	172	248
Assurance-emploi (Chômage)	31	35	66
Aide sociale	448	464	549
Revenu d'invalidité	39	34	50
Revenu de retraite	44	43	58
Prêts et bourse étudiant	20	9	8
Allocation familiale	14	26	23
Inconnu	73	133	114
Pas de revenu	78	75	121
Autre	19	52	29
<b>Total</b>	<b>894</b>	<b>1043</b>	<b>1266</b>
<b>Comparatif 22-24</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Propriétaire	82	90	113
Logement privé	663	802	923
Maison de chambres	24	78	108
Logement social (HLM)	23	33	45
Refuge d'urgence	11	0	0
Sans domicile	5	3	6
Chez des amis ou famille	18	11	20
Inconnu	68	26	51
<b>Total</b>	<b>894</b>	<b>1043</b>	<b>1266</b>



## CONSTATS

- Un ménage sur trois compte au moins un enfant de moins de 18 ans ;
- Le ratio de familles monoparentales se maintient autour du 15 % alors que celui des personnes seules se stabilise autour de 58 % ;
- On observe une augmentation des ménages qui ont un revenu d'emploi. En 2022, ceux-ci représentait 14% alors qu'ils représentent 20% en 2024 ;
- Les ménages à l'aide sociale sont passés de 50% en 2022 à 43% en 2024 ;
- 9% des ménages déclarent n'avoir aucun revenu en 2024,



## ÂGE DES PERSONNES SOUTENUES

Comparatif 22-24 Nb adultes	2022	2023	2024
Adultes 18-30 ans	239	249	249
Adultes 31-44 ans	387	524	652
Adultes 45-64 ans	401	551	581
Adultes 65 et +	64	62	93
Inconnu	56	21	36
<b>Total adultes</b>	<b>1147</b>	<b>1407</b>	<b>1611</b>

Comparatif 22-24 Nb enfants	2022	2023	2024
Enfants 0-2 ans	97	107	124
Enfants 3-5 ans	132	194	193
Enfant 6-11 ans	181	251	288
Enfants 12-17 ans	101	130	180
Inconnu	12	8	14
<b>Total enfants</b>	<b>523</b>	<b>690</b>	<b>799</b>

<b>Total personnes</b>	<b>1670</b>	<b>2097</b>	<b>2410</b>
------------------------	-------------	-------------	-------------

## GROUPES DISTINCTIFS ET RAISON DE LA DEMANDE

Parmi les différents ménages soutenus, certains ont déclaré appartenir à un groupe distinctif de la population. Ils sont répertoriés dans le tableau ci-contre.

De plus, certains ménages ont dit vivre une situation particulière les amenant à faire une demande d'aide alimentaire. Ces raisons les suivantes :

<b>Situations particulières</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Ménages immigrants	-	173	206
Personnes handicapées	8	22	51
Étudiants post secondaire	-	36	31
Diète particulière	-	0	6
<b>Raison de la demande</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
41-Perte d'emploi	24	26	73
42-Séparation	10	25	36
43-Accident	5	12	13
44-Taux d'endettement	17	21	43
45-Maladie	16	35	60
46-Dépendance	2	4	6
47-Santé mentale	7	15	24
49-Capacité à s'organiser	29	91	142
50-Raisons humanitaire	38		27
51-Situation exceptionnelle	38	112	207
Inconnu	0		6
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>341</b>	<b>637</b>



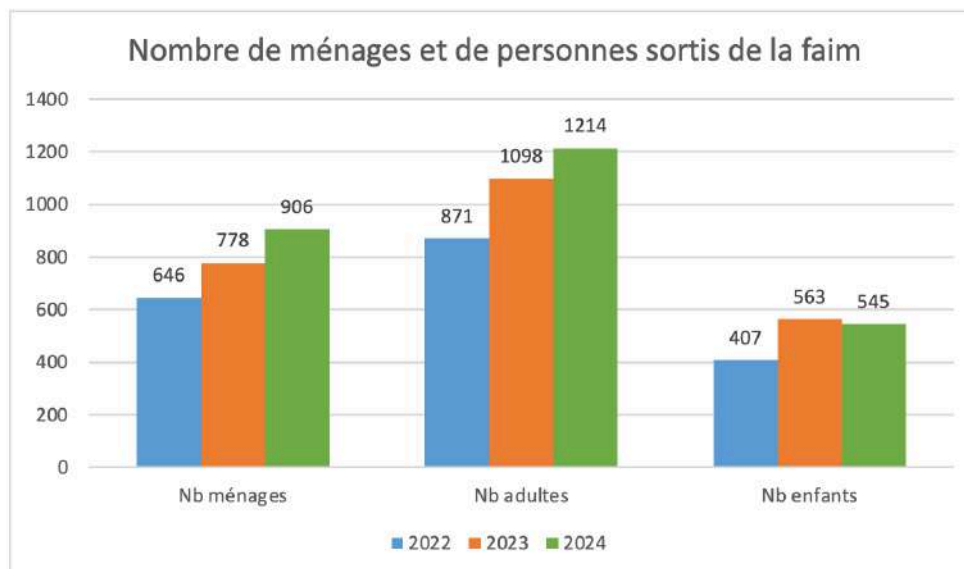
## DURÉE DE LA FRÉQUENTATION DU SERVICE

Le tableau suivant indique le nombre de mois pour lesquels les ménages ont reçu de l'aide alimentaire régulière aux cours des trois dernières années.

Nb ménages	2022	2023	2024
1 mois	31%	24%	23%
3 mois	56%	54%	51%
6 mois	72%	75%	72%
plus de 6 mois	28%	25%	28%

## SORTIR DE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Au cours des trois dernières années, grâce à la distribution de panier d'aide alimentaire, les différents groupes d'aide de la MRC de Beauce-Sartigan ont contribué à sortir de la faim le nombre de ménages, d'adultes et d'enfants illustré ci-bas.



Ces données nous démontrent que l'aide alimentaire est réellement utilisée comme un outil pour se remettre d'une situation temporaire. Elle est essentielle pour assurer un filet de sécurité à toute la population de Beauce-Sartigan.



# AUTRES TYPES D'AIDE ET DE SOUTIEN EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE





## L'AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE OFFERTE DIRECTEMENT PAR MOISSON BEAUCE

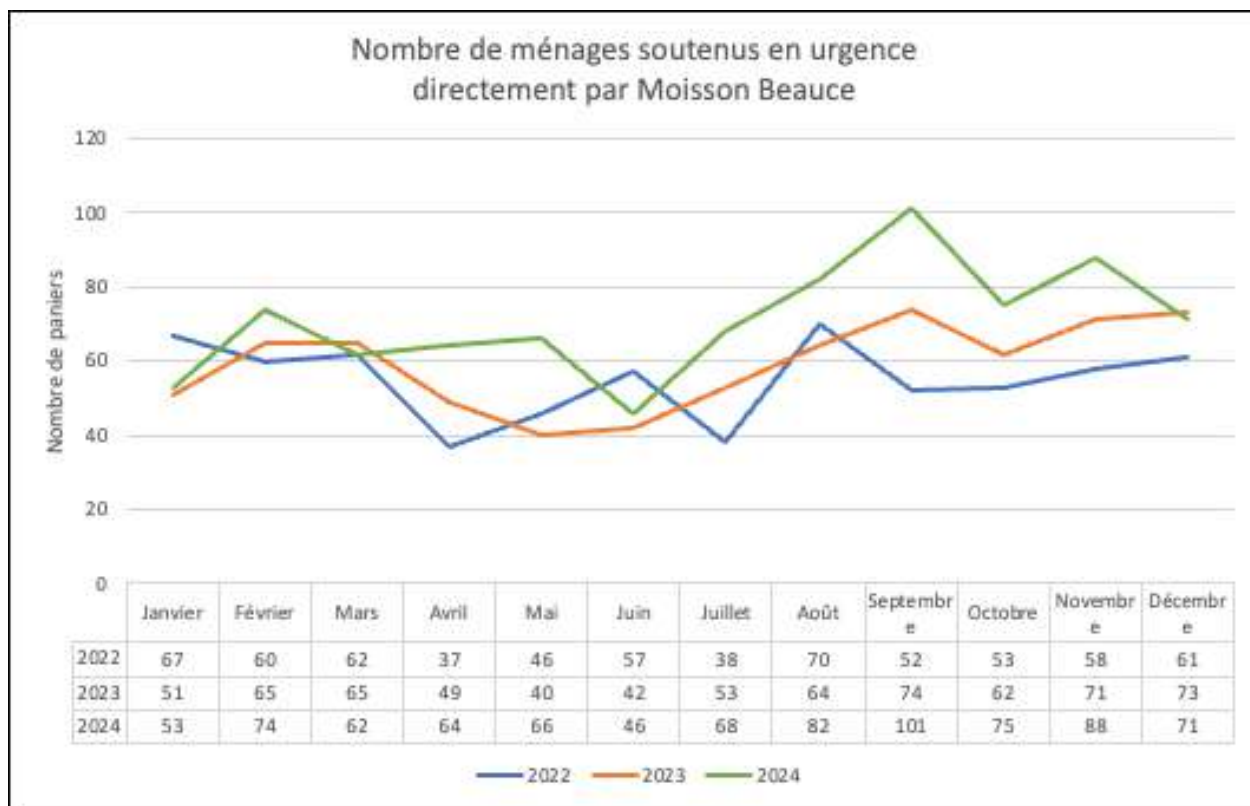


Moisson Beauce

L'aide d'urgence est fournie sous forme de panier d'aliments ou de bons d'achat, ou encore elle procure de la nourriture en guise de réponse à un besoin pressant d'aliments.

De par sa situation géographique, Moisson Beauce accepte de préparer directement des paniers d'urgence pour quelques organismes dans la MRC. C'est l'intervenant de l'organisme va ramasser le panier chez Moisson Beauce. Cette aide est offerte sous forme de paniers d'urgences contenant des denrées alimentaires et des produits de première nécessité (dentifrice et brosse à dents, savon, couches, lait maternisé, etc.).

L'aide d'urgence n'est pas calculée dans l'aide mensuelle ou annuelle. Elle doit donc être additionnée à celle-ci.



Plusieurs partenaires du comité en sécurité alimentaire sont accrédités par Moisson Beauce pour offrir des paniers d'urgence sur son territoire desservi. On s'assure ainsi d'un soutien et d'un suivi auprès de ces ménages.



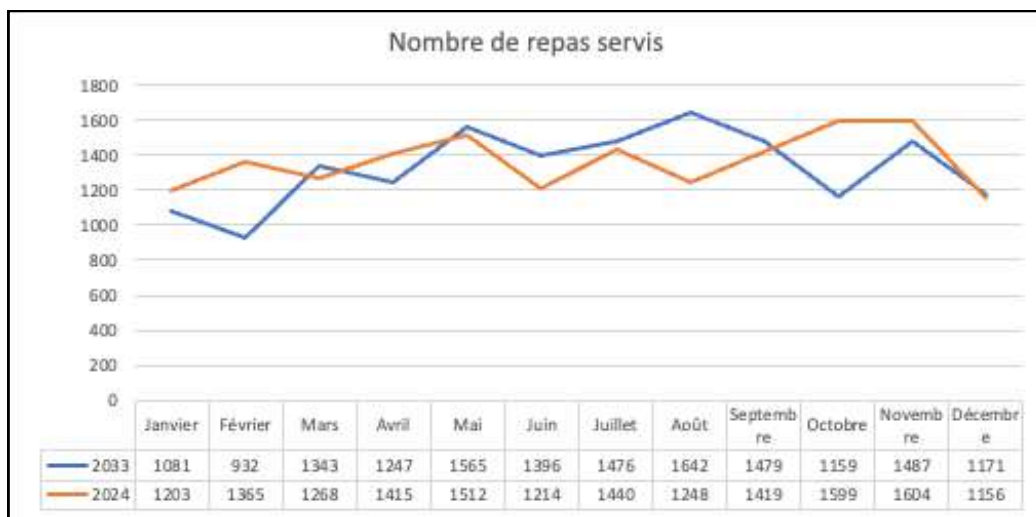
## LA SOUPE POPULAIRE

**Au Bercaïl**

Tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi, l'Assiettée beauceronne offre un service de repas chauds et nourrissants le midi, entre 11h30 et 13h00. Présent depuis 1992 à Saint-Georges, la soupe populaire fait partie des services du Bercaïl depuis 2020 et elle attire une clientèle diversifiée. Celle-ci se compose à 80% d'hommes, majoritairement de la tranche d'âge des 45-64 ans. La fréquentation du service varie au fil des semaines, mais la moyenne mensuelle est globalement de 67 repas par jour et de 172 personnes différentes.

Le service de l'Assiettée est un service complémentaire aux autres services de dépannage alimentaire. Il peut être, entre autres, utilisé comme un service d'appoint lors d'une journée plus difficile financièrement (notamment en fin de mois) ou encore pendant quelques jours ou quelques semaines lors d'une perte d'emploi, voire quelques mois suite à un accident de travail. Mentionnons tout de même à ce sujet que la majorité des femmes et des hommes utilisant ce service vient moins d'une fois par semaine et que les personnes qui viennent chaque jour représentent uniquement 3 à 5 % des utilisateurs.

En 2024, ce sont 16 443 repas qui ont été servis au service de l'Assiettée beauceronne, répartis mensuellement tel qu'illustré dans le graphique ci-dessous :



La période de référence des statistiques présentées ici est du 1er janvier au 31 décembre 2023.



## LES CUISINES COLLECTIVES

La cuisine collective est un petit groupe qui met en commun temps et compétences pour confectionner des plats économiques, sains et appétissants que les participants rapportent chez eux. Elle s'adresse à toute personne qui a le souci de cuisiner pour une meilleure qualité de vie pour elle et pour sa famille, tout en ayant la possibilité de s'impliquer individuellement et collectivement dans sa communauté.

Les objectifs d'une cuisine collective peuvent varier :

- Sortir de la maison ;
- Faire des rencontres et briser l'isolement ;
- Se construire un réseau d'entraide ;
- Construire l'estime de soi ;
- Valoriser l'autonomie et la prise en charge ;
- Valoriser, acquérir et partager ses connaissances ;
- Se nourrir dans la dignité.

Activités de cuisines collectives en Beauce-Sartigan	Nombre activités	Nombre participants
AIS Beauce-Sartigan	10	76
Carrefour Jeunesse Emploi Beauce-Sud	21	87
Maison des jeunes Beauce-Sartigan	4	20
Centre Femmes	55	243
Maison de la famille Beauce-Etchemins	24	124
<b>Total</b>	<b>114</b>	<b>550</b>





## LES FRIGO-DON



Les frigo-dons sont des frigos communautaires, soit un réfrigérateur en libre service installé dans un espace public, rempli de produits frais par le voisinage, les commerçants ou les restaurateurs.

La mise en place des frigo-dons s'appuie sur deux volontés:

- 1- Éviter le gaspillage alimentaire
- 2- Partager avec des personnes dans le besoin

**À noter :** La nourriture disponible dans ces frigos est donnée en toute bonne foi. Il est de la responsabilité de la personne qui la consomme de s'assurer de sa fraîcheur et qu'elle convient à son régime alimentaire (allergies, intolérances, préférences, etc.)

Puisque la nourriture y est déposée et prise sans aucun contrôle, nous n'avons pas de statistiques concernant les frigo-dons en Beauce-Sartigan. L'initiative représente tout de même un moyen de combattre l'insécurité alimentaire.

La MRC compte plusieurs frigo-dons, dont trois à Saint-Georges au Cégep Beauce-Appalaches, au Comptoir Régional de Beauce et au Presbytère St-Georges, mais aussi dans les municipalités de La Guadeloupe, Saint-Éphrem, Saint-Côme, Saint-Martin et Saint-Gédéon.

## PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DANS LES CHSLD

Le Comité de sécurité alimentaire Beauce-Sartigan a travaillé en collaboration avec le CISSS-CA à la mise en place d'un projet pilote de récupération des denrées alimentaires dans les instituts de santé publics au cours de la dernière année.

Ce sont **6 160 repas** (soupe, repas, dessert) qui ont été redonnés dans les frigo-dons de Beauce-Sartigan entre février et décembre 2024. En plus d'assurer un approvisionnement régulier des frigo-dons, ce projet permet de réduire le gaspillage alimentaire.

Le tout est possible grâce à la collaboration du Comptoir régional de Beauce et d'un comité de bénévoles engagés.

Le projet a connu un tel succès, que d'autres territoires comme les Appalaches et Montmagny suivront cet exemple au cours des prochains mois.





## LA TABLÉE DES CHEFS

Offerta par le Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Beauce-Sud, ces ateliers de cuisine visent à :

- Développer l'autonomie alimentaire et les saines habitudes alimentaires des jeunes, plus particulièrement pour les préparer pour la vie en appartement ;
- Transmettre le plaisir de cuisiner et de manger ;
- Développer la confiance et l'estime de soi ;
- Développer un sentiment d'appartenance et un réseau social.

Clientèle :

- Pour les personnes de 15 à 25 ans évoluant ou ayant évolué sous le système de protection de la jeunesse ou dans un contexte similaire ;
- Pour les élèves de 15 ans et plus ayant des parcours scolaires atypiques (cheminement particulier, adaptation scolaire, classe d'accueil, programme de francisation, etc.) ;
- Pour tout jeune voulant développer son autonomie culinaire.

La Tablée des chefs en Beauce-Sartigan, ce sont 20 ateliers de deux heures, répartis en quatre blocs saisonniers dans lesquels les participants sont invités à cuisiner des recettes thématiques simples avec des ingrédients accessibles et économiques. Les ateliers sont adaptés aux réalités sociales, au coût de la vie ainsi qu'aux besoins des jeunes. Le tout est animé par un chef expérimenté. Il y a même possibilité pour les jeunes de poursuivre un stage rémunéré avec le chef.

Ainsi, au cours de l'année 2024, ce sont 24 jeunes en deux cohortes qui ont participé à cette activité.





## ANNEXE 1 - MEMBRES DU COMITÉ EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Voici la liste des organisation qui composent le Comité de sécurité alimentaire en Beauce-Sartigan.

<b>Organisations membres</b>
Accueil Grossesse
Association des familles monoparentales et recomposées
Au Bercaïl / L'Assiettée beauceronne
Carrefour Jeunesse emploi Beauce-Sud
CDC Beauce–Etchemins
Centre de services scolaires de la Beauce-Etchemins
Centre femmes de Beauce
CISSS-CA
CollaborAction
Comptoir Régional, Saint-Vincent de Paul de l'Assomption
Maison de la famille Beauce-Etchemins
Maison des jeunes Beauce-Sartigan
Moisson Beauce
MRC de Beauce-Sartigan
Saint-Vincent de Paul de l'Ouest, Conférence isolée de St-Georges





L'aide alimentaire n'est pas la seule solution à l'insécurité alimentaire. Actuellement, elle demeure une réponse nécessaire et répandue. Dans ces conditions, il importe de soutenir le réseau d'aide alimentaire et pour y parvenir, il est important de mieux le connaître.

Le faible revenu des personnes, combiné à l'explosion des coûts des aliments et des logements, est susceptible de compromettre leur capacité financière à combler leurs besoins de base, dont l'alimentation. Les personnes en situation de pauvreté doivent consacrer une part très élevée de leur budget pour accéder à un logement acceptable, à une alimentation suffisante et de qualité ainsi qu'au transport.

Faute d'un revenu suffisant, certaines personnes n'arrivent pas à combler ces besoins. Elles doivent alors faire des choix en donnant priorité aux dépenses les moins compressibles, telles que le logement, l'électricité, etc. Les dépenses alimentaires, plus compressibles, sont souvent touchées, ce qui peut avoir pour conséquence de compromettre la santé de ces personnes (World Health Organization, 2003).

## PRODUIT PAR :

CollaborAction, le regroupement des concertations en Beauce-Sartigan, pour le Comité de sécurité alimentaire de Beauce-Sartigan.

### Recherche, compilation et rédaction :

- **Chantal Bernard**, Coordonnatrice en développement social de la MRC de Beauce-Sartigan

### Collaboration :

- **Nadia Fournier** : Coordonnatrice de l'aide alimentaire, Maison de la Famille Beauce-Etchemins
- **Isabelle Dion** : Directrice générale, Comptoir Régional de Beauce
- **Brigitte Bélanger** : Responsable du comité de bénévoles, St-Vincent de Paul, conférence isolée de Saint-Georges



